

L'échec subi par la convention de commerce de 1911 a aussi porté un rude coup à la production canadienne, en ce qu'il a endigué le courant d'immigration de cette classe de gens auxquels il faut attribuer une large part des progrès et de la prospérité du pays dans ces dernières années. Qu'on prenne la meilleure classe des émigrés qui sont aujourd'hui au Canada, notamment dans l'Ouest—je dis la meilleure classe parce que ces immigrants nous arrivent non seulement avec de l'argent, mais avec un outillage et de l'expérience, ce qui vaut mieux que l'argent—la classe des cultivateurs américains qui depuis des années laissent les états agricoles de la république voisine pour venir par groupes au Canada. L'échec de la convention de commerce de 1911 a, plus que tout autre événement de notre histoire, contribué à endiguer ce flot d'immigration. Depuis 1911, il y a eu une forte diminution des immigrants de cette classe, au grand préjudice non seulement des habitants de l'Ouest, mais de la population de toutes les parties du Canada.

Quelle est la doctrine que soutient le Gouvernement en matière de politique commerciale? Mon honorable ami le ministre des Finances supporte impatiemment qu'on critique ou qu'on mette en doute les motifs qui l'ont engagé à soumettre à la députation et au public le présent projet de loi concernant le tarif. Je déclare avec la plus insigne franchise qu'aucun membre de la gauche n'aurait proféré un mot de blâme pour n'importe quelle proposition du Gouvernement en vue d'acquiescer nos propres dettes, de faire participer le Canada à la formidable lutte que soutient l'empire; mais je m'oppose énergiquement à ce qu'on demande à la population canadienne et aux membres de la Chambre d'approuver des impôts portant l'étiquette d'impôts de guerre, lorsque le ministre des Finances avoue lui-même qu'ils n'ont pas pour objet de solder les dépenses de la guerre. On ne peut se tromper sur le sens de cette déclaration faite dans la première partie de l'exposé budgétaire du ministre des Finances à la présente session. Il déclare dans les termes les plus formels qu'il obtiendra du gouvernement de la Grande-Bretagne jusqu'au dernier dollar de la quote-part du Canada dans les dépenses de la présente guerre, et que ce surcroît d'impôts est destiné à combler la différence qu'il constate entre les recettes et les dépenses courantes, abstraction faite des frais de guerre.

Le ministre des Finances considère presque que les critiques de ses propositions s'adressent à lui-même. Il est notoire que

tous les égoïstes ont l'épiderme sensible; et lorsque je fais observer—ce qui a été abondamment prouvé dans les discours de trois heures que le ministre des Finances a prononcé l'autre soir—lorsque je fais observer, dis-je, qu'il semble prendre toute la responsabilité de la situation financière du Canada en ce moment, on conçoit aisément combien la critique doit être excessivement mal accueillie par quelqu'un qui prise si fort ses propres talents.

Il suffisait de quelques minutes pour parcourir le discours prononcé par le ministre des Finances l'autre soir, et pour relever le nombre de fois qu'il s'est servi du premier pronom personnel. Je n'ai guère pu moi-même croire au résultat de ce calcul lorsqu'on m'a dit que cela lui était arrivé 435 fois, sans parler des mentions de lui-même sous la forme de "moi" ou "mon". Cela fait une moyenne de 145 fois par heure, ou d'environ deux fois et demie par minute. Monsieur l'Orateur, nous sommes habitués à considérer l'empereur d'Allemagne comme le plus grand égoïste du monde, mais est encore plus modéré que mon honorable ami. L'empereur d'Allemagne prend un associé, en sa formule, nous dit-on, est "moi et Dieu".

Cependant le ministre des Finances ne partage ni les responsabilités ni les honneurs avec personne; il les accapare tous. Il prend l'air le plus offensé à l'égard des membres de l'opposition, parce qu'ils osent mettre en doute l'objet formel du dépôt de ces propositions concernant le tarif. Bien que le ministre occupe en cette enceinte et dans le pays un rang plus élevé que le mien, je lui conseillerai de s'entraîner à l'indifférence complète à l'égard de la critique, car cela en ferait, je crois, un représentant plus utile de la Chambre un meilleur ministre et un meilleur membre du cabinet. S'il a l'épiderme sensible à la critique, je ne l'ai pas; j'entends donc rechercher du mieux que je pourrai le motif secret ou le principe caché qui a inspiré les propositions qui sont actuellement sur le tapis. Je diffère d'avec le représentant de Grey-sud (M. Ball) et d'avec le ministre des Finances lorsqu'ils disent qu'il ne faut pas attribuer au Gouvernement une grande partie de la crise qui se fait aujourd'hui sentir au Canada. Qu'il me soit permis de lui demander quel était l'état du commerce canadien avant l'ouverture des hostilités, au mois d'août 1914. Quel était l'état de nos importations? Le représentant de Red-Deer (M. Michael Clark) a fait l'autre soir cette question au ministre des Finances et il n'a